

Belgium-Liège: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 84/2023 28/04/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SPI

Postal address: Rue du Vertbois, 11

Town: Liège

NUTS code: BE33 Prov. Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

Contact person: Madame Anne DEHOUX

E-mail: anne.dehoux@spi.be

Telephone: +32 42301249

Fax: +32 42301120

Internet address(es):Main address: www.spi.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1997/MS/2023>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Intercommunale

I.5. Main activity

Economic and financial affairs

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

HERSTAL - site des ACEC - Désignation d'une équipe d'auteur de projet pour la réhabilitation d'une halle industrielle en Parc d'Activités Economiques Indoor dans une approche circulaire

Reference number: 2023-1997

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE33 Prov. Liège

Main site or place of performance: SITE des ACEC - HERSTAL, Rue Pierre-Joseph ANTOINE, 79 à 4040 HERSTAL

II.2.4. Description of the procurement

La mission porte sur les études, la planification et le contrôle des travaux de rénovation et de réaménagement dans une approche circulaire de la halle des ACEC en un parc d'activités économiques Indoor.

Il s'agit d'une mission d'EQUIPE D'AUTEURS DE PROJET qui comprend :

- une mission d'architecture
- une mission BIM
- une mission d'études et d'assistance en matière de circularité
- une mission d'ingénierie en stabilité
- une mission d'ingénierie en techniques spéciales
- une mission relative à la réglementation PEB (étude faisabilité + responsable PEB)
- une mission de coordination sécurité (pour les phases projet et réalisation)

Elle comprend, de manière classique, les études complètes et le suivi des travaux jusqu'aux réceptions définitives, mais également, au préalable :

- Le relevé complet du bâtiment
- La réalisation d'un inventaire réemploi

L'auteur de projet assurera également la mission de coordination des différents intervenants repris ci-dessus et des éventuels intervenants extérieurs nécessaires pour mener à bien la réhabilitation de la Halle.

Remarques importantes :

Certaines facettes du dossier font l'objet d'appels à projets ou de demandes de subside. Dans l'attente de ces décisions, le marché est séparé en plusieurs tranches conditionnelles. Lorsque les inconnues budgétaires seront levées et sur base des estimatifs d'avant-projet, le pouvoir adjudicateur décidera de l'activation ou non de ces tranches, et/ou en adaptera le contenu notamment en termes de programmation et de budget. Ces adaptations entre l'avant-projet et le projet seront considérées comme une évolution du dossier et ne pourront pas conduire à des honoraires supplémentaires.

L'attention du soumissionnaire est également attirée sur le fait que les études et/ou travaux de ces tranches pourraient être réalisés en phases successives, que ce soit pour des raisons budgétaires ou techniques. Ce phasage ne pourra pas conduire à des honoraires supplémentaires.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Circularité / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Gestion d'équipe, coordination et communication / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Note d'intentions / Weighting: 20

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le soumissionnaire complètera la partie III du DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. Le Pouvoir adjudicateur procèdera à la vérification de la situation de tous les soumissionnaires dans les vingt jours suivant la date ultime pour l'introduction des demandes de participation ou des offres (ONSS, dette fiscales) sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement pour le Pouvoir adjudicateur via l'application TELEMARC ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres.

Pour la vérification des condamnations éventuelles, l'application TELEMARC ne permettant pas d'avoir connaissance du casier judiciaire, le Pouvoir adjudicateur demandera à l'adjudicataire pressenti de lui communiquer un extrait du casier judiciaire central. Ce dernier est à demander au Service du casier judiciaire central :

par courrier à l'adresse : SPF Justice - DG Organisation judiciaire - Casier judiciaire central - 115 boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles

par fax au numéro +32 2 552 27 82

par e-mail à cjc-csr@just.fgov.be

Pour de plus amples informations tel. au 02/5522747 (fr) ou 02/5522748 (nl).

Ce document devra être communiqué au Pouvoir adjudicateur dans les 5 jours ouvrables à compter de la demande faite au soumissionnaire.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Pour la mission d'architecture, une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du soumissionnaire, portant sur les trois derniers exercices dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique.

Si le soumissionnaire est une association/un groupement comprenant plusieurs bureaux (uniquement bureaux d'architecture et bureaux d'ingénierie), le chiffre d'affaires annuel considéré sera le cumul des chiffres d'affaires des différents bureaux faisant partie de l'association/du groupement.

DETAIL VOIR CAHIER DES CHARGES

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Le soumissionnaire doit faire état d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les 3 dernières années écoulées au moins égal à 700.000 EUR HTVA.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Pour le bureau d'architecture :

Le soumissionnaire fournira une présentation de ses principaux projets de réhabilitation de bâtiments, dont les travaux sont en cours d'exécution ou exécutés au cours des SEPT dernières années (c'est-à-dire sur des projets ayant atteint au minimum la phase chantier au cours des sept dernières années)

Le Pouvoir adjudicateur prend en compte les 7 dernières années afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, vu que les études et la réalisation des projets de cette importance dépassent généralement les 3 ans

DETAIL VOIR CAHIER DES CHARGES

2. Pour le bureau d'étude et de conseil en circularité :

Le soumissionnaire fournira une présentation de ses principaux services, en cours d'exécution ou exécutés au cours des SEPT dernières années (c'est-à-dire sur des projets ayant atteint au minimum la phase chantier au cours des sept dernières années), en matière d'études et conseils en circularité.

Le Pouvoir adjudicateur prend en compte les 7 dernières années afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, vu que les études et la réalisation des projets de cette importance dépassent généralement les 3 ans.

DETAIL VOIR CAHIER DES CHARGES

3. Pour le chef de projet

Le soumissionnaire fournit le CV du chef de projet désigné pour coordonner l'équipe de projet. Par cette déclaration, le soumissionnaire désigne le chef de projet comme responsable de la coordination entre les différentes parties de la mission globale, et comme personne de contact avec le Pouvoir adjudicateur et l'ensemble des intervenants.

Toute modification éventuelle du chef de projet devra être justifiée par une circonstance imprévue assimilée à un cas de force majeure (maladie de longue durée, licenciement, ...) et sera communiquée immédiatement au Pouvoir adjudicateur. Dans ce cas, le chef de projet ne peut être remplacé que par une personne présentant une expérience similaire.

4. Pour le BIM manager

Le soumissionnaire fournira une présentation de ses principaux projets avec utilisation du BIM, dont les travaux sont en cours d'exécution ou exécutés au cours des SEPT dernières années (c'est-à-dire sur des projets ayant atteint au minimum la phase chantier au cours des sept dernières années)

Le Pouvoir adjudicateur prend en compte les 7 dernières années afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, vu que les études et la réalisation des projets de cette importance dépassent généralement les 3 ans

DETAIL VOIR CAHIER DES CHARGES

5. Pour la mission "coordination sécurité santé" :

Le soumissionnaire joint à son offre la preuve que la personne chargée de la coordination en matière de sécurité et de santé dispose des qualifications requises sur base des articles 56 à 65 de l'arrêté royal du 25 janvier 2001 et ses modifications ultérieures concernant les chantiers temporaires ou mobiles Niveau A / Niveau 1

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. - 1 référence de rénovation ou réhabilitation, pour un bâtiment de bureaux ou un bâtiment à vocation économique (industriel/atelier/...)

- 1 référence de rénovation ou réhabilitation, pour un budget total minimum de 2.000.000 EUR HTVA de travaux.

Au moins 1 des 2 références présentée portera sur un/des marché(s) public(s) de travaux.

Le cas échéant, une même référence peut répondre aux deux critères minimums ci-dessus.

2. - 1 référence de chantier avec utilisation de matériaux de réemploi (in ou ex-situ)

- 1 référence de chantier avec gestion des déchets exemplaire.

Le cas échéant, une même référence peut répondre aux deux critères minimums ci-dessus.

3. Le chef de projet doit avoir une expérience de minimum 10 ans en tant qu'architecte.

Il doit avoir suivi au minimum

- 1 chantier (terminé ou en cours), durant le 10 dernières années, en rénovation lourde ou réhabilitation de bâtiment.

- 1 chantier (terminé ou en cours), durant le 10 dernières années, pour un montant de minimum 5.000.000 EUR HTVA de travaux.

- 1 chantier (terminé ou en cours), durant le 10 dernières années, en marché public.

Il doit faire valoir au moins 1 expérience de travail en cellule pluridisciplinaire ou en équipe de bureaux d'études. Une expérience en tant que chef de projet est un plus.

Le cas échéant, une référence du CV peut répondre à plusieurs expériences de chantier exigées ci-dessus.

4. 1 référence, pour une mission BIM de niveau collaboratif 2 minimum, utilisé en phase conception et en phase chantier.

5. Cette preuve est apportée notamment par la présentation du document suivant :

- La copie du certificat de réussite de la formation de niveau A

- L'attestation, ou les attestations, selon la(les)quelle(s) le candidat a participé à au moins 5 heures par an ou 15 heures sur une période de trois ans à des initiatives qui enrichissent ses connaissances sur l'évolution des techniques et de la réglementation en matière de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles, suivant l'art 65 septies de l'AR du 25 janvier 2001 et ses modifications ultérieures.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession
Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Le soumissionnaire complètera la partie IV A. du DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

Pour la mission d'architecture :

Le soumissionnaire fournit la preuve d'inscription à l'Ordre des Architectes ou le lien URL permettant d'y accéder (ou, pour les soumissionnaires ressortissants d'Etats membres de l'Union européenne ou d'autres Etats parties à l'accord concernant l'Espace Economique Européen, une attestation certifiante qu'ils exercent légalement les activités d'architecte dans l'Etat où ils sont établis).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 13/06/2023 Local time: 14:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 11/10/2023

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 13/06/2023 Local time: 14:00

Place:

Atrium Vertbois – rue du Vertbois 11

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:
23/05/2023 à 13.00

Sous peine de nullité de son offre, chaque soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux.

Une visite des lieux est organisée par le pouvoir adjudicateur à la date fixée dans l'avis de marché

Lors de la visite, chaque équipe se munit de l'ANNEXE B au cahier des charges relative à la visite des lieux afin de la soumettre au pouvoir adjudicateur pour signature.

Les soumissionnaires sont priés de confirmer leur présence et leur nombre (max. 6 personnes par équipe-candidate) auprès de Madame Anne DEHOUX par courriel envoyé au plus tard 2 jours ouvrables avant la visite (anne.dehoux@spi.be)

Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation en annexe correctement complétée et signée.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: CONSEIL D'ETAT

Postal address: Rue de la Science, 33

Town: BRUXELLES

Postal code: BE-1040

Country: Belgium

Internet address: <http://conseildetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

24/04/2023